

	<b>Processus Pilotage</b>  <b>POLITIQUE QUALITE</b>		<b>PP-01</b>  Version : 004 Du 04/06/2021
	Cellule physique médicale	Rédacteur(s) Alex Meyer	Vérificateur(s) NA
Diffusion :	CPM		

La cellule de physique médicale de la Fédération des Hôpitaux de Luxembourg a comme mission la radioprotection du patient, personnel et la population comme elle est définie dans la loi du 28 mai 2019 et le règlement grand-ducal du 1er août 2019 relatif à la radioprotection. Dans ce sens les activités se résument comme suites:

- le contrôle qualité des équipements d'imagerie médicale
- la radiothérapie par radio-isotopes
- la radioprotection Patient
- la radioprotection Personnel/Population
- la formation et la formation continue dans le domaine de la physique médicale
- **le service de dosimétrie**

La cellule physique médicale s'est engagée dans une dynamique collective d'amélioration continue en matière de qualité, qui se traduit par

- la certification ISO 9001 : 2015 pour les activités :
  - **Contrôle qualité et suivi des appareils d'imagerie médicale des hôpitaux luxembourgeois**
  - **Radioprotection personnel/population**
  - **Service de dosimétrie**
- **l'accréditation ISO 17025 pour les activités du service de dosimétrie**

visant à :

- atteindre la satisfaction de nos clients et des parties intéressées,
- assurer la conformité réglementaire de nos prestations
- garantir la conformité de nos appareillages de contrôle
- mettre en œuvre une amélioration continue de nos prestations en visant l'excellence
- atteindre une compétence reconnue internationalement

Pour atteindre ces objectifs notre système qualité repose sur :

- un personnel hautement qualifié et motivé
- une formation continue du personnel
- le maintien de compétence et de polyvalence
- une garantie d'intégrité et d'éthique professionnelle du personnel
- un équipement de mesure « state of the art »
- une bonne communication avec nos clients et les prestataires externes
- une veille technologique pour rester à pointe des développements des appareils,
- une veille réglementaire pour assurer la conformité réglementaire de nos prestations
- une standardisation des procédures et des comptes rendus

Nous nous engageons à affecter tous les moyens techniques, humains et organisationnels pour la mise en œuvre et l'amélioration en continu du système de management de la qualité, **et de garantir l'indépendance, l'impartialité et l'intégrité du fonctionnement de notre organisme et à prendre toutes les mesures nécessaires afin de prévenir tout risque de conflit d'intérêts.**

Par avance, nous remercions le personnel pour son engagement et son adhésion dans cette démarche vers l'excellence.

Bertrange, le 04/06/2021

Sylvain Vitali  
Secrétaire Général

Alex Meyer  
Responsable de la cellule physique médicale